

COMPRENDRE

ÉVALUATION

**EFFET DU PROGRAMME
NATIONAL DE
RÉNOVATION
URBAINE SUR LA
VARIATION DE LA
MIXITÉ SOCIALE DANS
LES QUARTIERS**

Avril 2024



Préambule

Cette contribution, qui vise à analyser l'effet du PNRU sur la variation de la mixité sociale dans les quartiers, s'inscrit dans le cadre d'un exercice d'évaluations plurielles, piloté par la Direction Générale des Collectivités Locales, et auquel contribuent l'Agence nationale de rénovation urbaine, France Stratégie, la FNAU, le CNRS GATE et l'Agence nationale de la cohésion des territoires / Observatoire national de la politique de la ville.

D'autres analyses sont donc consultables :

- [Le rapport partenarial sur l'impact du PNRU piloté par la DGCL ;](#)
- [Le bilan quantitatif sur le PNRU, par l'ANRU ;](#)
- [La réalisation de 12 focus sur des quartiers par des agences d'urbanisme, par la FNAU ;](#)
- [L'impact du PNRU sur le bâti et le peuplement des quartiers bénéficiaires, par France Stratégie ;](#)
- L'impact du PNRU sur les marchés du logement, par le CNRS GATE.

Cette publication s'accompagne d'une synthèse consultable sur le [site de l'ONPV](#).

Auteurs : Kablan Koffi, analyste territorial, avec la collaboration de Maximilien Dubois, chef de projet, et sous la direction éditoriale de Sylviane Le Guyader, cheffe du pôle Analyse et diagnostics territoriaux (ANCT / ONPV)



Sommaire

Contexte	page 3
Méthodologie	page 5
Partie 1 - évolution de la mixité sociale	page 8
Partie 2 - évolution du profil des habitants	page 12
Partie 3 - répartition spatiale des différents types de mixité sociale	page 19
Annexes	page 27
Bibliographie	





Contexte

Le **programme national de rénovation urbaine (PNRU)**, piloté par l'ANRU, a été instauré par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003 « dite loi Borloo ». Le PNPRU « vise à restructurer dans un objectif de mixité sociale et de développement durable les quartiers classés en zone urbaine sensibles... »¹.

Le bilan quantitatif réalisé par l'ANRU en octobre 2023 mentionne 28 950 opérations financées par le programme, représentant 48,4 Md€ d'investissement, dont 11,2 Md€ de subventions de l'ANRU. 385 conventions de rénovation urbaine ont été signées concernant 546 quartiers (373 ZUS et 173 quartiers dits « article 6 »). Les actions ont concerné la réhabilitation de 408 500 logements, la démolition de 175 000 logements, la construction de 142 000 nouveaux logements sociaux et de 81 000 logements de diversification. En parallèle, des projets de réaménagement des espaces extérieurs et des améliorations d'installations publiques ont été mis en œuvre dans des quartiers.

L'objectif du PNRU était d'attirer une population présentant des profils socio-démographiques hétérogènes (revenus, niveaux d'éducation, nationalités, etc.) dans le but d'améliorer la mixité sociale.

*La **mixité sociale**, bien qu'elle soit très souvent affichée comme une finalité de politique publique, n'est pas officiellement définie par un texte, ce qui amène à la qualifier de « notion floue » (Kerivel et James, 2019). Conceptuellement, elle se pose comme une alternative à la ségrégation résidentielle, sujet plus largement étudié en France. La **ségrégation résidentielle** se manifeste par une distribution inégale des groupes sociaux dans différentes zones géographiques (Oberti et Préteceille, 2016 ; Baumont & Guillain, 2013). À l'inverse, la mixité sociale se caractérise par un équilibre harmonieux des différentes classes sociales au sein des quartiers résidentiels.*

La mixité sociale est un défi des politiques publiques dans la mesure où elle est souvent liée à des problèmes d'emploi dus à des discriminations à l'embauche (Gobillon et Selod, 2007) et aux difficultés de retour au travail après une période d'inactivité (Duguet et al., 2008). De plus, un défaut de mixité sociale peut influencer sur les problématiques autour de l'éducation en affectant de manière disproportionnée les performances scolaires des populations (Lee et al., 2021; Róbert, 2010). Elle pose aussi des défis en matière de cohésion sociale, car elle limite les opportunités de rencontres entre jeunes issus de milieux sociaux différents.

En raison de sa nature multidimensionnelle, la mixité sociale nécessite l'utilisation de divers critères pour prendre en compte la complexité de l'organisation spatiale des territoires. En France, les analyses de la mixité sociale reposent généralement sur la distribution des groupes sociaux déterminée par le niveau de vie (Acs et al., 2023; Givord et al., 2016) ou selon les catégories socioprofessionnelles (Botton et al., 2020, Charlot et al., 2009). Certains chercheurs privilégient le critère de la nationalité des résidents (Pan, 2009), le niveau d'éducation (Erb, L. A., 2018), ou encore la ségrégation des immigrés (Préteceille, E., 2009). Ces choix sont souvent guidés par la disponibilité des données.

¹Dans les sections suivantes du présent document, l'expression « quartier » fait référence à la fois aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et aux quartiers désignés sous l'appellation « Article 6 ». Il convient de distinguer ces quartiers de ceux de la nouvelle géographie prioritaire (géographie des quartiers de la politique de la ville en 2014 - QPV) qui font l'objet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) mis en place en 2014. Il est à noter que le périmètre de certaines ZUS recoupe celui des QPV (2014).





Des recherches scientifiques ont montré que ces modifications de l'espace urbain ont contribué à réduire les inégalités sociales entre ces quartiers et le reste de la ville (Epstein, 2012).

Les **Zones urbaines sensibles (ZUS)**, établies initialement par un décret en 1996 et ultérieurement révisées par une loi la même année, sont des secteurs spécifiquement identifiés pour bénéficier d'interventions prioritaires dans le cadre des politiques urbaines. Ces zones sont caractérisées par la présence de grands ensembles résidentiels ou de quartiers dont l'habitat est dégradé. En 2006, les 717 ZUS recensées en France métropolitaine hébergeaient une population de 4,2 millions de personnes, majoritairement jeune, avec un niveau de qualification professionnelle relativement bas, et confrontée à des taux élevés de chômage et de pauvreté. En outre, 166 quartiers supplémentaires, désignés sous l'appellation « Article 6 », ont été ajoutés à la liste précédente.

Dans le but de réduire les inégalités sociales et de combler les écarts de développement entre les territoires, l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics respectifs ont conçu et mis en œuvre des programmes d'action ciblés au sein de ces ZUS.

Il convient de souligner que tous les quartiers n'ont pas été retenus pour des projets de rénovation urbaine (on compte 546 quartiers bénéficiaires : 373 ZUS et 173 quartiers dits « article 6 »). Les quartiers retenus pour la rénovation sont inclus dans une convention globale avec l'ANRU sur plusieurs années, conditionnée à l'existence d'un accord territorial avec une région ou un département.

Sur cette base, trois types de quartiers sont distingués :

- Les **quartiers en rénovation urbaine conventionnés (QRU conventionnés)**, qui sont inclus dans le PNRU et ont signé une convention spécifique entre l'ANRU, les collectivités locales, les maîtres d'ouvrage, Action Logement et la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Les **quartiers en rénovation urbaine non conventionnés (QRU non conventionnés)**, qui font partie du PNRU mais n'ont pas fait l'objet d'une convention de rénovation urbaine entre l'ANRU, les collectivités locales, les maîtres d'ouvrage, Action Logement et la Caisse des Dépôts et Consignation ;
- Les **quartiers hors PNRU**, qui sont concernés par la politique de la ville mais ne font pas partie du programme de rénovation urbaine.



Méthodologie

La présente analyse vise à contribuer à l'évaluation de l'impact du PNRU sur l'amélioration de la mixité sociale dans les quartiers. Pour ce faire, elle procède à une comparaison entre :

- ⇒ les QRU qui ont bénéficié d'une opération de rénovation urbaine et qui entrent donc dans le champ du PNRU, en distinguant les quartiers conventionnés et non conventionnés ;
- ⇒ les quartiers « politique de la ville » qui n'ont pas bénéficié d'une opération de rénovation urbaine : les quartiers hors PNRU.

Pour mener à bien cette comparaison entre ces différents quartiers, il a fallu, dans un premier temps, identifier les indicateurs permettant d'avoir des données fiables et disponibles dans le temps et pouvant dégager des résultats sur un périmètre géographique stable (encadré 1). Trois critères ont ainsi été retenus :

- La part des étrangers ;
- La part des immigrés ;
- La répartition des habitants par niveau de diplôme

Encadré 1 : données et variables utilisées pour analyser la mixité sociale

Les données mobilisées proviennent des **estimations démographiques de l'Insee** pour les années 2013 et 2019, couvrant les 934 zones urbaines sensibles ou quartiers. Cette période a été choisie car elle suit la mise en œuvre des opérations de rénovation, de démolition, de construction et de diversification du parc de logements.

Il est important de noter la difficulté d'isoler entièrement l'effet du programme sur l'évolution de la mixité sociale dans ces quartiers. L'objectif de cette étude est d'évaluer la variation de la mixité sociale durant cette période, en partant du postulat que le programme a continué d'influencer les mouvements de populations dans les quartiers concernés. En raison des contraintes liées au secret statistique, qui interdit la diffusion de données en dessous d'un certain seuil, l'analyse se concentre sur **610 quartiers**.

Ces quartiers se répartissent comme suit :

- 360 quartiers conventionnés ;
- 184 quartiers non conventionnés ;
- 66 quartiers hors PNRU.

Ils représentent les zones exploitables pour l'étude, car ils disposent d'au moins une observation pour les indicateurs sélectionnés.

Quatre **variables** fréquemment utilisées dans la littérature académique pouvaient être mobilisées dans cette étude. Il s'agit de la proportion d'immigrés dans le quartier, la part de la population étrangère, le niveau de diplôme et la répartition des catégories socio-professionnelles.

En France,

- Un **étranger** est défini comme une personne résidant dans le pays sans posséder la nationalité française, pouvant avoir une autre nationalité ou être apatride ;
- Un **immigré**, quant à lui, est une personne née étrangère et résidant en France, excluant ceux nés Français à l'étranger.



Les populations étrangère et immigrée ne se recoupent que partiellement : tous les immigrés ne sont pas nécessairement étrangers, et certains étrangers peuvent être nés en France. La qualité d'immigré est permanente et déterminée par le pays de naissance plutôt que par la nationalité à la naissance, même si l'individu acquiert par la suite la nationalité française. Ces variables peuvent être utilisées conjointement pour analyser la diversité culturelle dans les quartiers.

Bien que souvent employée dans les études françaises, **l'utilisation de la catégorie socio-professionnelle pour analyser la mixité sociale se révèle limitée**, car les données sont absentes pour 70 % des quartiers². Cette lacune rend difficile l'obtention de résultats fiables en utilisant cette variable.

La catégorie socio-professionnelle est étroitement liée au niveau de diplôme, un facteur couramment utilisé pour étudier la ségrégation résidentielle en France. Selon l'Observatoire des Inégalités, les ouvriers et les employés ont tendance à avoir un niveau d'éducation inférieur, avec 28 % des ouvriers et 16 % des employés n'ayant pas de diplôme ou possédant au maximum le certificat d'études primaires. À l'inverse, les cadres supérieurs sont généralement très diplômés, avec 68 % d'entre eux ayant un diplôme supérieur à bac +2. Ce critère étant fortement corrélé à la catégorie socio-professionnelle des individus, on peut considérer que le niveau de diplôme reflète en partie la distribution des catégories socio-professionnelles dans les quartiers.

Par conséquent, les caractéristiques finalement utilisées dans la présente analyse pour évaluer la mixité sociale dans les quartiers sont la proportion d'immigrés dans le quartier, la part de la population étrangère et le niveau de diplôme.

Ces critères ont permis de distinguer les quartiers en trois catégories, à partir de **l'indice de Theil**, détaillé dans **l'encadré 2**, présentant à chaque fois un degré de diversité sociale différent :

- Une première catégorie présentant le meilleur niveau de mixité sociale : les **quartiers à diversité sociale élevée**.
Celle-ci sera la catégorie « cible » pour évaluer l'évolution de la mixité sociale puisqu'elle regroupe les quartiers qui concentrent des habitants aux profils hétérogènes au regard des critères évoqués ci-dessus (nationalité, origine et niveau de diplôme³). Ce type de quartier se caractérise par une répartition relativement équilibrée des différentes catégories sociales.
- Deux autres catégories, présentant un moins bon niveau de mixité sociale, ont également été produites dans le cadre de cette analyse :
 - les **quartiers à diversité sociale intermédiaire**
 - et les **quartiers à faible diversité sociale**

(encadré 3 en annexe pour la construction de ces catégories)

Encadré 2 : Mesure de la mixité sociale / indice de Theil

L'analyse de l'évolution de la mixité sociale peut être abordée de multiples façons. Une méthode courante consiste à examiner les changements des caractéristiques sociodémographiques des habitants d'un territoire spécifique. Bien que cette approche soit intuitive et facilement interprétable, elle peut néanmoins conduire à des interprétations erronées, pouvant être perçue comme un changement structurel plutôt qu'une véritable évolution de la mixité sociale au sein du territoire étudié. En effet, cette méthode ne permet pas de déterminer si les modifications observées dans les profils des résidents reflètent une augmentation effective de la mixité sociale avec d'autres groupes.

² Pour certains quartiers, ces données ne sont pas exploitables en raison du secret statistique.

³ L'origine fait référence au fait que la personne est immigrée ou non immigrée.





Pour cette étude, c'est l'indice de Theil qui a été choisi. Cet indice évalue la mixité de l'ensemble des groupes sociaux de manière conjointe, se distinguant ainsi de nombreux autres indicateurs de ségrégation résidentielle qui se concentrent sur la mixité d'un groupe par rapport à un autre. L'indice de Theil s'appuie sur le concept d'entropie, mesurant l'écart entre une distribution parfaitement égalitaire et la distribution réellement observée.

Plus un quartier est ségrégué, plus son entropie est élevée. L'entropie varie de 0, indiquant une distribution équitable ou une mixité sociale parfaite, à l'infini, des valeurs plus élevées indiquant un degré de ségrégation plus important. Ainsi, une hausse de l'indicateur de Theil est associée à une hausse de la ségrégation, soit une baisse de la mixité sociale (**encadré 3 en annexe**).

L'établissement de ces catégories a ainsi permis d'avoir un point de comparaison dans la dynamique d'évolution des quartiers ayant fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine (ou non) entre 2013 et 2019. Autrement dit, il s'agit d'étudier si la part des quartiers à diversité sociale élevée s'est accrue entre 2013 et 2019.

D'autres indicateurs peuvent être potentiellement exploités pour analyser l'évolution de la mixité sociale dans un quartier, à l'image de la PCS – professions et catégories socioprofessionnelles - dont l'encadré 1 met en avant les difficultés d'exploitation.

Analyse en trois parties

- La première partie vise à analyser **l'évolution de la mixité sociale** par typologie de quartier ;
- La deuxième partie vise à analyser plus finement **l'évolution du profil des habitants** en fonction de la typologie des quartiers : données relatives aux indicateurs utilisés pour produire la typologie des quartiers, complétées par l'exploitation de variables complémentaires (catégorie socio-professionnelle, taux de chômage) ;
- La troisième et dernière partie est consacrée à l'analyse de la **répartition spatiale des différents types de mixité sociale** dans les zones urbaines sensibles.



1. Analyse globale de la variation de la mixité sociale à l'échelle des quartiers

Cette première partie vise à faire un état des lieux de l'évolution de la mixité sociale entre 2013 et 2019 à partir d'une analyse comparative des quartiers ayant fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine ou non.

Une évolution positive de la mixité sociale particulièrement marquée dans les quartiers ayant fait l'objet d'un PNRU

Tout d'abord, il est important de souligner que dans leur globalité, les quartiers politiques de la ville ont connu une amélioration de la mixité sociale entre 2013 et 2019, puisque la part des quartiers à diversité sociale élevée parmi l'ensemble est passée de 21,9 % en 2013 à 40,8 % en 2019, soit une évolution de près de 19 points de pourcentage.

Mais si l'on regarde plus précisément les dynamiques d'évolution sur chaque type de quartier, les différences sont marquées. En effet, les **quartiers QRU** (conventionnés ou non) sont ceux où la part des quartiers à diversité sociale élevée a le plus augmenté (passant de 21,5 % à 41,2 %, soit une hausse de près de 20 points - [graphique 1a](#)).

Dans les **quartiers hors PNRU**, la dynamique est différente. Bien que la part des quartiers les plus mixtes ait également augmenté dans ces zones, l'augmentation est moins prononcée comparée aux quartiers conventionnés. En particulier, les quartiers hors PNRU ont connu une augmentation notable de ces quartiers, de 22,7 % à 39,4 % (soit une hausse de plus de 16 points de pourcentage).

Enfin, en analysant plus finalement les données, le mouvement des QRU non conventionnés vers des quartiers ayant une diversité sociale élevée est plus lent par rapport aux QRU conventionnés. De 20,7 %, leur part est passée à 34,8 % (soit une hausse de plus de 14 points de pourcentage, ce qui est inférieur de 8 points aux QRU conventionnés).

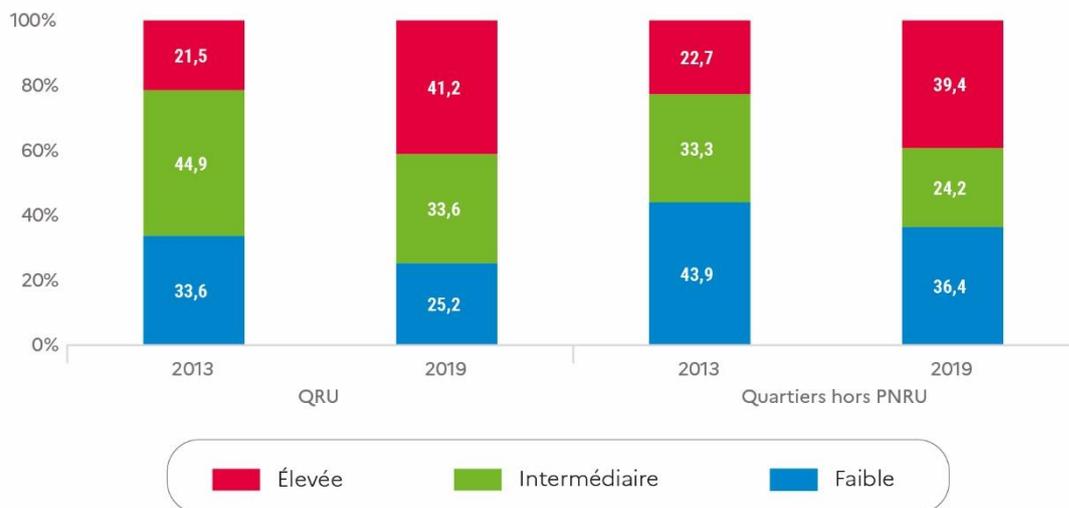
Les différences de vitesse de transformation de la mixité sociale entre les QRU non conventionnés et ceux conventionnés, situés dans des environnements urbains similaires à ceux des QRU hors programme, suggèrent que les projets de rénovation urbaine exercent des impacts sur la mixité sociale. Plus spécifiquement, les modalités d'engagement des acteurs dans le PNRU, notamment la présence ou l'absence de conventions spécifiques, influencent de manière significative l'efficacité des interventions en matière de promotion de la mixité sociale.





Graphiques 1a et 1b : Variation du degré de diversité sociale par catégorie de quartier

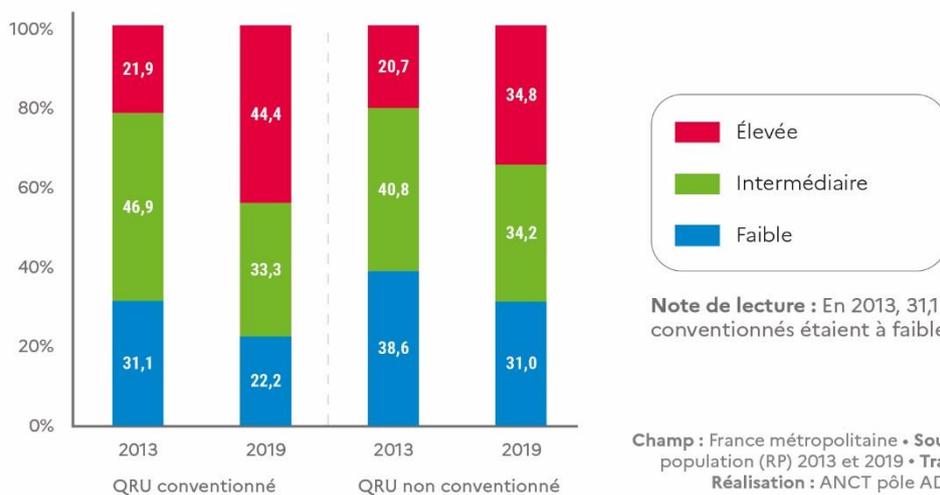
Variation du degré de diversité sociale par catégorie de quartier



Note de lecture : En 2013, 33,6 % des QRU étaient à faible diversité.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

Variation du degré de diversité sociale par catégorie de quartier en rénovation urbaine



Note de lecture : En 2013, 31,1 % des QRU conventionnés étaient à faible diversité.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023





Parmi la minorité de quartiers où le degré de mixité sociale a évolué, une part plus importante a enregistré une amélioration de la mixité sociale

Ces changements dans la répartition des types de mixité sociale d'une catégorie de quartier à l'autre ne sont pas suffisants pour disposer d'une vision exhaustive de leur trajectoire de mixité sociale entre 2013 et 2019.

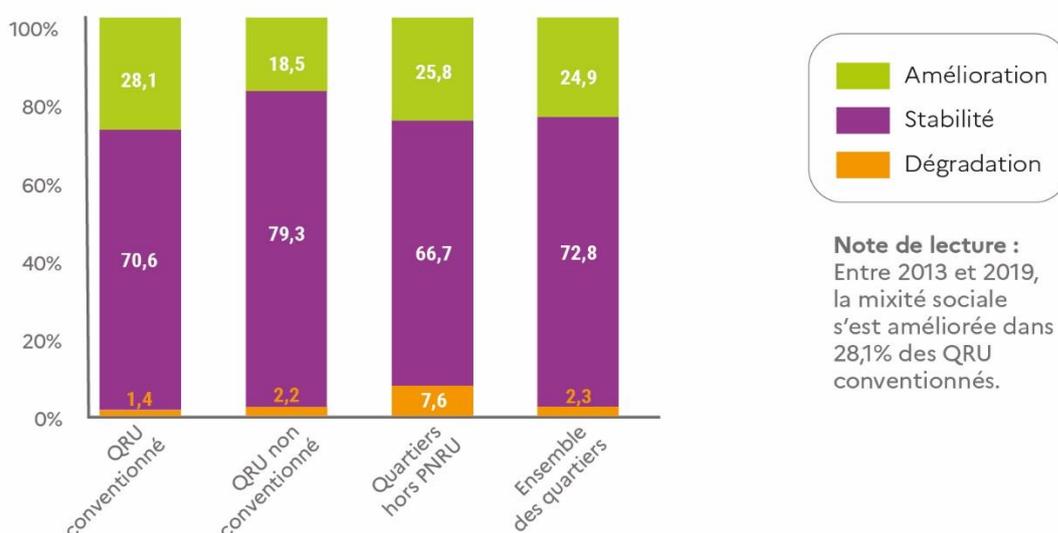
Certains quartiers ont évolué vers une meilleure mixité sociale, alors que d'autres sont restés au même niveau ou se sont dégradés (voir encadré 3-C en annexe). Bien que la majorité des quartiers soit restée stable (environ sept quartiers sur dix) en termes de mixité sociale de 2013 à 2019 (graphique 2), la trajectoire vers plus ou moins de mixité sociale varie selon la catégorie du quartier.

En effet, davantage de QRU conventionnés évoluent vers un niveau de mixité sociale plus élevé en comparaison des quartiers hors PNRU (28,1% contre 25,8%).

Quant aux quartiers ayant vu leur mixité sociale diminuer entre 2013 et 2019, ils sont, en proportion, moins nombreux parmi les quartiers ayant fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain comparativement aux quartiers hors PNRU. Seuls respectivement 1,4 % des QRU conventionnés et 2,2 % des QRU non conventionnés subissent une dégradation de la mixité sociale, ce qui est nettement inférieur aux quartiers hors PNRU (7,6 %). Ces derniers, moins touchés par ces interventions ciblées, semblent plus vulnérables à une dégradation de la mixité sociale. Leur taux de dégradation plus élevé peut indiquer un déficit d'investissement et de soutien, entraînant une hausse de la ségrégation et une réduction de la diversité sociale.

Graphique 2 : Variation de la mixité sociale par catégorie de quartier

Variation de l'état de la mixité sociale par catégorie de quartier



Note de lecture :
Entre 2013 et 2019, la mixité sociale s'est améliorée dans 28,1% des QRU conventionnés.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

Ces changements de trajectoires sont composés de plusieurs sous-ensembles distincts de mixité sociale (encadré 3-C en annexe). Ces trajectoires varient selon la catégorie de quartier. Concernant les quartiers qui sont passés à une meilleure mixité sociale, les QRU conventionnés sont plus nombreux que les quartiers hors PNRU à évoluer d'une situation de diversité sociale intermédiaire vers un état de diversité sociale élevée (18,3 % contre 13,6 %). Cette dynamique est également plus élevée par rapport aux quartiers non conventionnés.



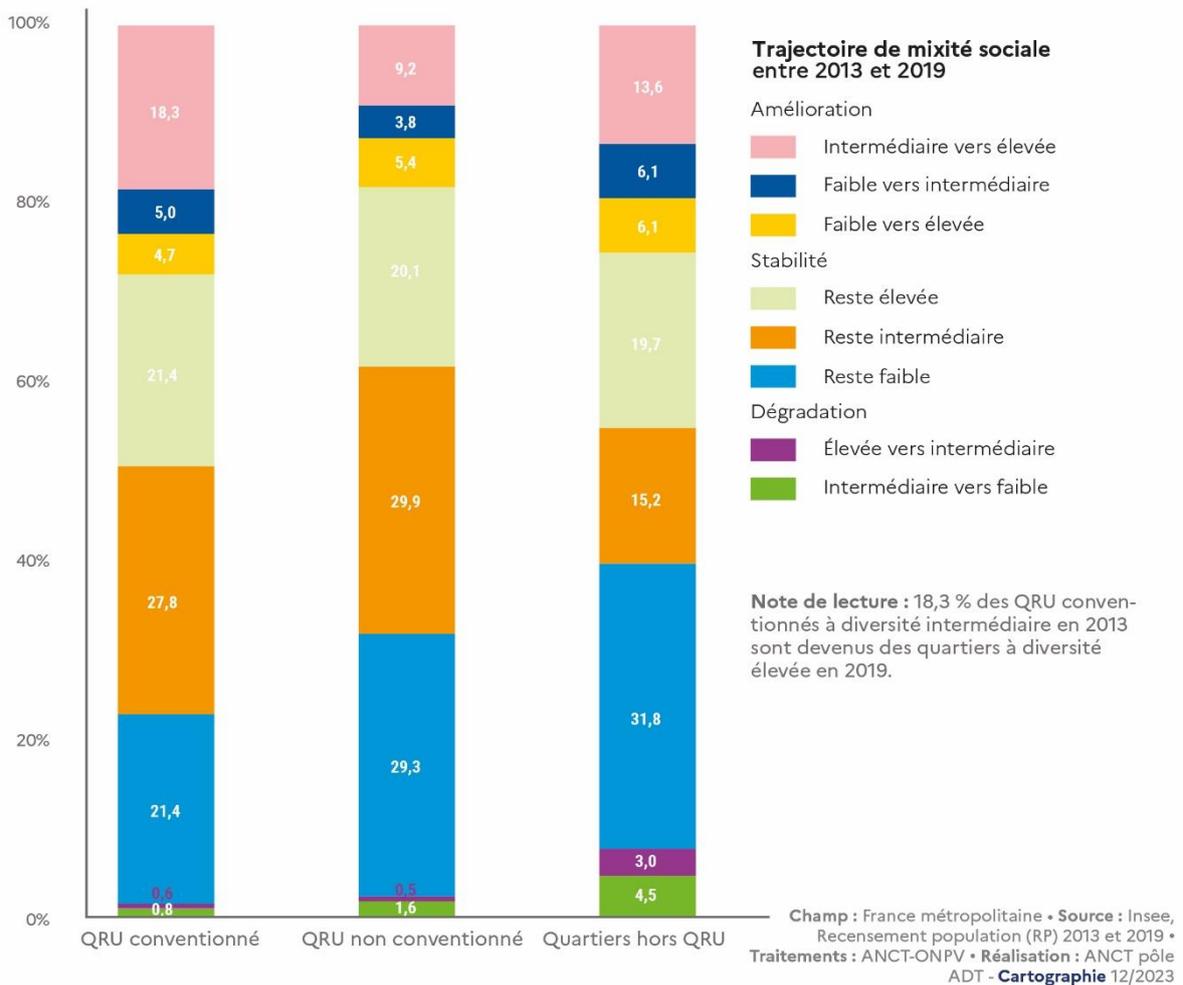


En outre, les quartiers hors programme sont relativement plus nombreux que les autres (QRU conventionnés ou non) à passer d'un état de quartier à diversité sociale intermédiaire à celui de quartier à faible diversité sociale.

Enfin, parmi les quartiers conservant une stabilité de leur niveau de mixité sociale entre 2013 et 2019, la situation dépend fortement de la trajectoire suivie. Par exemple, les quartiers hors PNRU sont davantage restés dans une situation de faible mixité sociale, tandis que les QRU (conventionnés ou non) se sont le plus souvent maintenus dans le niveau de diversité sociale intermédiaire (**graphique 3**).

Graphique 3 : répartition des trajectoires distinctes du degré de diversité sociale par catégorie de quartier

Répartition des trajectoires distinctes de diversité sociale par catégorie de quartier





2. Analyse de l'évolution du profil des habitants en fonction des catégories de quartiers

Focus sur les indicateurs retenus pour construire les catégories de quartiers

Cette seconde partie vise, d'une part, à analyser plus en détail les indicateurs exploités dans la première partie (part des étrangers, immigrés et niveau de diplôme). D'autre part, elle vise à préciser ou relativiser l'évolution positive de la mixité sociale dans les quartiers PNRU conventionnés au regard d'indicateurs complémentaires en lien avec les caractéristiques socio-démographiques des habitants.

Une hausse légèrement plus marquée de la population étrangère et une augmentation similaire de la population immigrée entre 2013 et 2019 dans les quartiers en rénovation urbaine

Dans les quartiers en rénovation urbaine, la population étrangère a connu une hausse de 3 points de pourcentage (**graphique 4**), ce qui est légèrement supérieur au taux observé dans les quartiers hors PNRU (+2,4 points). Cette tendance dépasse également l'évolution nationale, qui est de 0,9 point et celle observée dans les unités urbaines englobantes (1,3 point). Ces chiffres indiquent que les quartiers en rénovation urbaine accueillent davantage de populations étrangères. Concernant la population immigrée, l'augmentation est similaire, indépendamment des projets de rénovation. L'écart en points de pourcentage de leur part entre les deux périodes est presque identique dans les QRU et les quartiers non bénéficiaires, avec respectivement + 2,1 points et + 2 points⁴.

Cette observation suggère que l'impact des projets de rénovation urbaine sur la population immigrée est limité, reflétant une tendance plus générale à l'augmentation de cette population dans les zones urbaines.

Une évolution plus marquée du taux de bacheliers dans les quartiers PNRU

S'agissant de la répartition des niveaux de diplôme, toutes les catégories de quartiers étudiées mettent en avant une diminution similaire de la part des personnes avec un diplôme inférieur au bac (diminution légèrement supérieure à 5 points de pourcentage).

Toutefois, il existe une différence concernant la part des personnes ayant au moins un diplôme égal au bac. En effet, une hausse notable de 1,7 point de pourcentage est observée dans les QRU conventionnés, contre une augmentation plus modeste de 1,2 point dans les QRU non conventionnés et de 1,1 point dans les ZUS non QRU. Cette évolution se démarque de la tendance nationale, où l'on observe une baisse de 2,0 points, et de celle des unités urbaines englobantes (UUE), avec une baisse de 2,2 points.

⁴ L'écart dans l'évolution de la part des étrangers et des immigrés peut découler de différences conceptuelles entre ces deux groupes. En effet, un immigré est forcément né à l'étranger, mais peut être français ou étranger. Un étranger, quant à lui, peut être né en France ou à l'étranger. Ces différences dans les définitions influencent les variations observées, expliquant ainsi les divergences dans l'évolution des parts des étrangers et des immigrés. Il est cependant essentiel de souligner, qu'à l'échelle des quartiers, les données détaillées sur ces différents types de populations (étranger né en France ou à l'étranger, français immigré né à l'étranger ou étranger immigré né à l'étranger) ne sont pas disponibles. Les écarts d'évolution entre la part des étrangers et des immigrés pourraient s'expliquer par ces différences, et nous ne sommes pas en mesure de fournir des informations précises pour expliquer ces différences constatées.

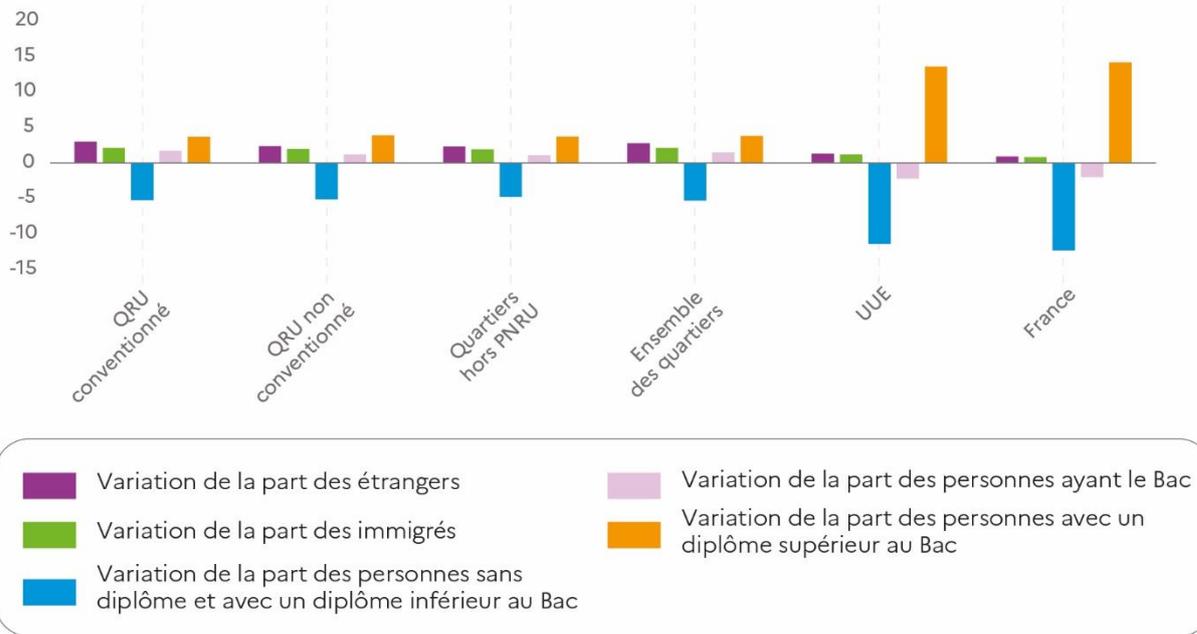




Ces chiffres pourraient refléter soit, une amélioration de l'accès à l'éducation, soit une attractivité renforcée pour les individus ayant un niveau d'éducation intermédiaire dans les quartiers en rénovation urbaine. Ces évolutions peuvent également s'inscrire dans un contexte de rattrapage des quartiers en rénovation urbaine, suite à la mise en œuvre du programme, rendant moins évidentes les corrélations entre le processus de mixité sociale et les variations démographiques.

Graphique 4 : Variation du profil des habitants par catégorie de quartier

**Variation du profil des habitants
par catégorie de quartier, entre 2013 et 2019 en point de pourcentage**



Note de lecture : La population étrangère augmente de 3 points dans les QRU conventionnés entre 2013 et 2019.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

Dans les quartiers où la mixité sociale s’améliore, la part des étrangers et des immigrés a tendance à augmenter

La mixité sociale s’apprécie au regard de la répartition équilibrée des différents groupes sociaux constituant la variable dans le quartier. Par exemple, la variable relative à la nationalité comprend deux classes (nationaux et étrangers). Cela signifie que le niveau de mixité sociale sera considéré comme le plus élevé lorsque la part des étrangers s’approchera du niveau observé dans l’ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Toutefois, comme indiqué dans l’encart méthodologique en annexe, ces deux critères (part des étrangers et part des immigrés) ne sont pas suffisants pour expliquer à eux seuls une amélioration de la mixité sociale. En effet, ils doivent être combinés avec l’évolution du niveau du diplôme.

Cela étant précisé, dans les quartiers où la mixité sociale est plus importante, il est intéressant de noter que la part des étrangers augmente de 2,6 points de pourcentage entre 2013 et 2019 et que la part des immigrés a connu une hausse de 3 points de pourcentage.

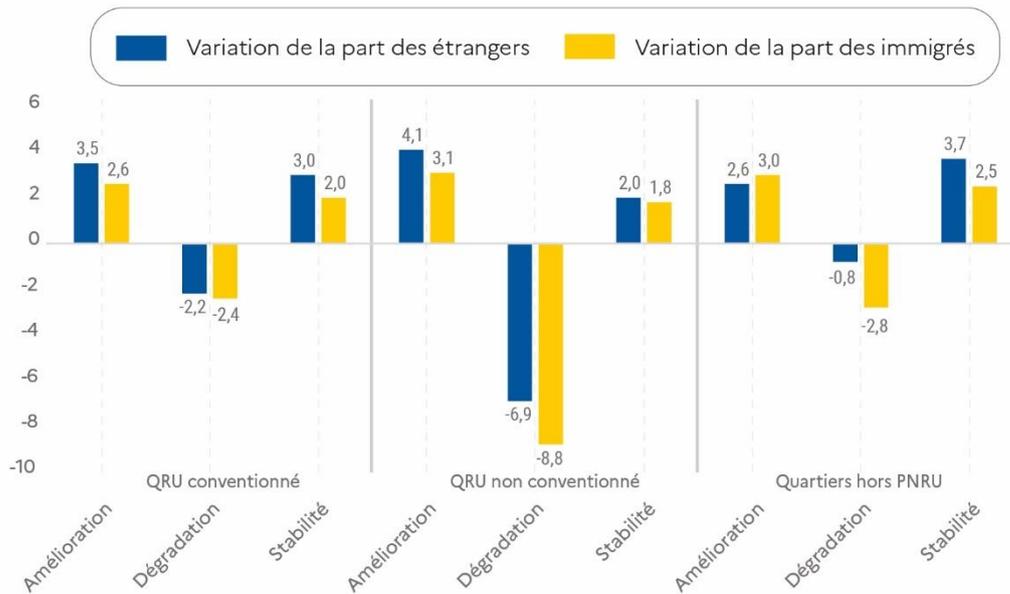




Ces taux sont plus élevés dans les quartiers QRU conventionnés (avec 3,5 points d'augmentation pour la part des étrangers et 2,6 points pour la part des immigrés) et surtout dans les QRU non conventionnés (4,1 points pour les étrangers et 3,1 points pour les immigrés).

Graphique 5 : Variation du profil des habitants par catégorie de quartier

Variation du profil des habitants par catégorie de quartier, entre 2013 et 2019 en point de pourcentage



Note de lecture : La population étrangère augmente de 3,5 points dans les QRU conventionnés où la mixité sociale s'est améliorée entre 2013 et 2019.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

La part des personnes les plus diplômées augmente dans les quartiers, ce qui favorise la mixité sociale

De manière générale, la part des habitants ayant un niveau de diplôme supérieur au bac a tendance à croître entre 2013 et 2019 quelle que soit la catégorie de quartier, au détriment de la part des habitants ayant un diplôme inférieur au bac (graphique 6).

Toutefois, le niveau d'évolution diffère selon la catégorie de quartier et l'état de la mixité sociale.

Dans les quartiers où la **mixité sociale s'améliore**, on constate une hausse notable des personnes avec un diplôme supérieur au bac, couplée à une baisse marquée des personnes avec un diplôme inférieur au bac. Bien que cette tendance soit présente dans tous les types de quartiers, elle est particulièrement accentuée dans les QRU non conventionnés. Ici, l'augmentation des personnes avec un diplôme supérieur au bac (+ 3,8 points de pourcentage) est presque contrebalancée par la diminution des personnes avec un diplôme inférieur au bac (- 6 points) et celles avec le bac (+ 2,2 points). Cette augmentation des résidents avec un niveau d'éducation supérieur n'entraîne pas un départ complet des autres catégories de diplômés. Cette situation met en évidence une coexistence des populations de divers niveaux éducatifs dans ces quartiers, contribuant ainsi à une mixité sociale plus prononcée.



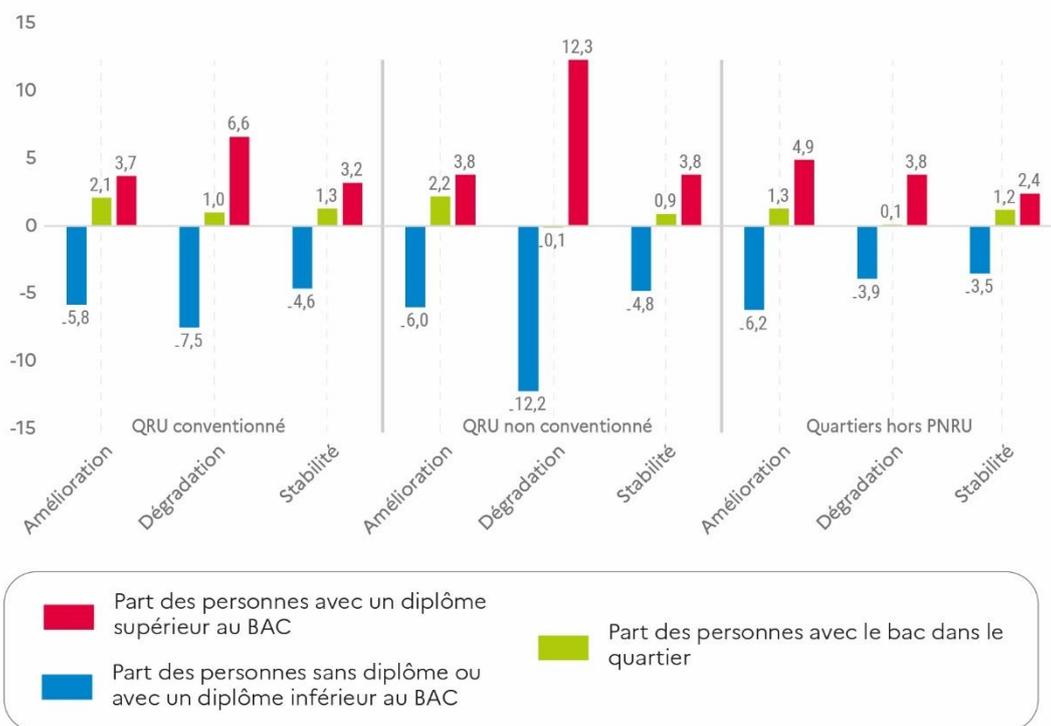


Dans les quartiers avec une **dégradation de la mixité sociale**, l'augmentation des personnes avec un diplôme supérieur au bac est encore plus prononcée, en particulier dans les QRU non conventionnés (+12,3 points). Cette hausse est largement compensée par une baisse significative des personnes avec un diplôme inférieur au bac (-12,2 points), suggérant un remplacement important des niveaux d'éducation dans ces quartiers et, par conséquent, pouvant laisser penser que la mixité sociale s'améliore. En réalité, cette dégradation de la mixité sociale s'explique par le fait que ces mouvements se produisent sans les populations intermédiaires, c'est-à-dire celles ayant le bac, où les variations sont les plus faibles dans tous les quartiers mais plus prononcées dans les quartiers en rénovation non conventionnés.

Dans les quartiers où la **mixité sociale reste stable**, une légère hausse des personnes avec un diplôme supérieur au bac et une diminution de celles avec un diplôme inférieur au bac est observée, bien que ces variations soient moins importantes.

Graphique 6 : Évolution du niveau du diplôme par catégorie de quartier et état de la mixité sociale

Évolution du niveau du diplôme par catégorie de quartier et état de la mixité sociale, entre 2013 et 2019



Note de lecture : De 2013 à 2019, dans les QRU conventionnés qui ont connu une amélioration de la mixité sociale, le pourcentage de personnes détenant un diplôme supérieur au baccalauréat a augmenté de 3,7 points.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023





La mixité sociale dans un quartier est évaluée en observant comment la part de chaque groupe de personnes est répartie par rapport à l'ensemble des quartiers étudiés. Lorsque plusieurs critères sont utilisés, il est important de noter que l'amélioration d'un seul critère ne suffit pas à indiquer par elle-même une amélioration de la diversité sociale. Il doit être combiné avec d'autres critères.

Dans les quartiers, l'amélioration de la mixité sociale dépend de trois indicateurs, en particulier la proportion d'étrangers et le niveau de diplôme. Ces indicateurs, mesurés par l'indice de Theil, ont connu la plus grande diminution dans l'ensemble des quartiers, avec une baisse respective de 5 % et 4 %. Ainsi, l'impact de l'augmentation de la population étrangère seule dans les quartiers sur l'amélioration de la mixité sociale est limité. Cependant, cette augmentation s'associe à la croissance du nombre de personnes ayant un diplôme du supérieur dans le quartier, favorisant ainsi une meilleure mixité sociale.

Quelle interprétation faire à partir d'autres indicateurs socio-démographiques ?

Si certains indicateurs n'ont pas été intégrés dans l'évaluation de la mixité sociale à partir de l'approche par typologie élaborée à partir de l'indice de Theil, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent apporter des éléments complémentaires d'analyse permettant de confronter ou contrebalancer le constat de l'amélioration de la mixité dans les quartiers ayant fait l'objet d'opérations de rénovation urbaine.

C'est le cas notamment des données relatives à la répartition des habitants par catégorie socio-professionnelle, définies dans la littérature scientifique comme variable d'analyse de la mixité sociale, mais dont les données à notre disposition ne permettaient pas de couvrir pleinement le champ de l'étude (**encadré 1**).

Par ailleurs, d'autres données peuvent également apporter des éléments complémentaires sur la mixité sociale, comme celle de l'évolution du taux de chômage. Mais, une fois encore, l'analyse de ces données se heurtent aux mêmes limites que celles constatées sur les données relatives aux CSP.

C'est pourquoi il est important de souligner que les éléments présentés ci-dessous ne sont pas suffisamment robustes sur le plan méthodologique pour permettre d'avoir une interprétation sur l'évolution de la mixité sociale. En revanche, ce sont des éléments de cadrage complémentaires, qui permettront de comparer les différentes dynamiques en fonction des différentes familles de quartiers (QRU conventionnés et non conventionnés, quartiers hors PNRU intégrés dans une unité urbaine contenant un autre quartier faisant l'objet d'un PNRU ou non). Cette analyse permettra notamment d'identifier un rapprochement des caractéristiques des quartiers par rapport à ce que l'on observe au niveau national, ce qui peut présuser d'une évolution positive de la mixité sociale.

Une baisse plus importante de la part des ouvriers et des employés dans les quartiers en rénovation urbaine

Dans les quartiers politique de la ville, la répartition de la structure socio-professionnelle des actifs se caractérise par une surreprésentation des ouvriers et des employés par rapport au niveau national et par une sous-représentation des cadres.

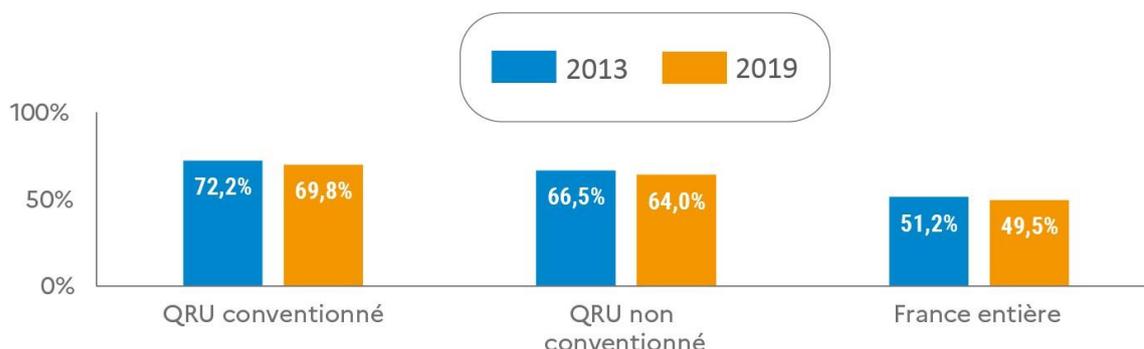
Aussi, il est intéressant de constater que la baisse de la part d'actifs résidents ouvriers ou employés entre 2013 et 2019 est légèrement plus importante dans les quartiers ayant fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine (- 2,5 points de pourcentage dans les QRU non conventionnés et - 2,4 points dans les QRU conventionnés) que dans les quartiers n'ayant pas fait l'objet de rénovation urbaine (- 1,9 point pour ceux situés dans une unité urbaine ayant un autre quartier ayant fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine contre seulement - 0,3 point pour les quartiers situés dans une unité urbaine n'ayant eu aucune opération de rénovation urbaine). Cette dynamique à l'échelle des QRU est même meilleure que celle constatée au niveau national (- 1,7 point).





Graphique 7 : Evolution de la part des actifs résidents ouvriers et employés selon les quartiers

Comparaison de l'évolution de la part des actifs résidents ouvriers et employés entre les QRU et le niveau national, entre 2013 et 2019



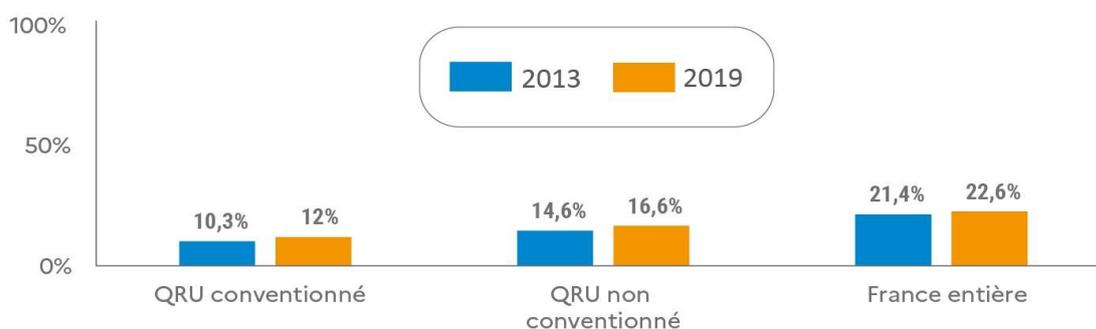
Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

Si l'on s'intéresse à l'évolution de la part des cadres parmi les actifs résidents des différentes catégories de quartiers (catégorie socio-professionnelle sous-représentée par rapport à l'ensemble du niveau national), un certain parallélisme peut être constaté. Mais, cette fois, la hausse est plus marquée dans les quartiers ayant fait l'objet d'une rénovation urbaine : + 2 points de pourcentage dans les QRU non conventionnés et + 1,7 point dans les QRU conventionnés. Cette évolution est légèrement inférieure dans les quartiers n'ayant pas fait l'objet d'une rénovation urbaine mais qui se situent dans une unité urbaine ayant au moins un QRU (+1,4 point) et nettement en retrait dans les quartiers hors PNRU situés dans une unité urbaine sans opération de rénovation urbaine (+0,6 point). Une nouvelle fois, la dynamique observée dans les QRU est plus importante que celle au niveau national (+ 1,2 point).

Graphique 8 : Evolution de la part des actifs résidents cadres selon les quartiers

Comparaison de l'évolution de la part des actifs résidents cadres* entre les QRU et le niveau national, entre 2013 et 2019

*Cadres, professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise, artisans et commerçants



Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023





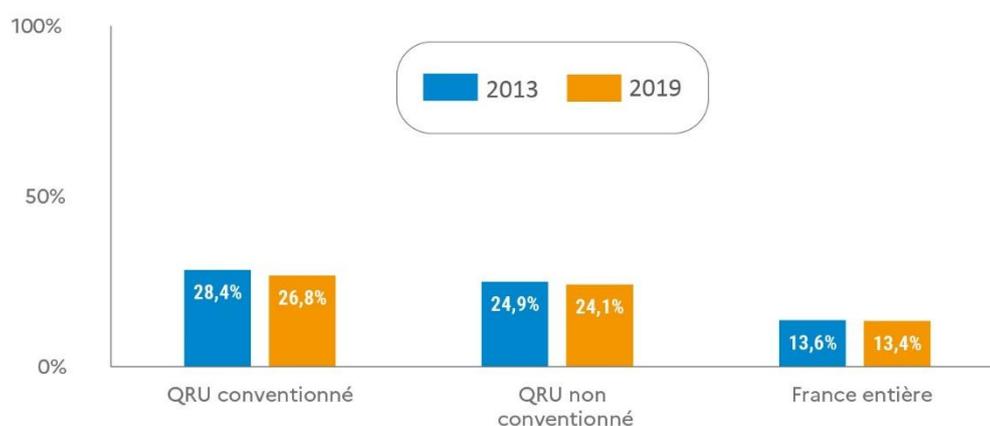
Une baisse du taux de chômage plus importante dans les quartiers en QRU conventionné

Globalement, le taux de chômage a connu une baisse entre 2013 et 2019 sur l'ensemble des typologies de quartiers politique de la ville. Celle-ci est d'ailleurs plus marquée qu'au niveau national.

Il est intéressant de noter que ce sont les QRU conventionnés qui ont connu la baisse la plus importante (- 1,6 point), devant les quartiers hors PNRU (- 1,1 à - 1,2 point) et devant les QRU non conventionnés (- 0,8 point).

Graphique 9 : Evolution du taux de chômage selon les quartiers

Comparaison de l'évolution du taux de chômage entre les QRU et le niveau national, entre 2013 et 2019



Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

Note de lecture : Le taux de chômage (au sens du recensement) des habitants des quartiers ayant fait l'objet d'un PNRU conventionné s'élève à 26,8% en 2019, soit 1,6 point de moins qu'en 2013.



3. Quelle structuration géographique dans l'évolution de la mixité sociale des quartiers ?

Cette partie vise à représenter spatialement l'évolution de la mixité sociale constatée à partir du travail réalisé dans la partie 1, en reprenant par conséquent des typologies établies à partir de l'indice de Theil de la part des étrangers, des immigrés et du niveau de diplôme des actifs résidents.

Les quartiers à « diversité sociale élevée » sont concentrés dans les zones urbaines denses

En 2013, les quartiers caractérisés par une diversité sociale plus prononcée étaient principalement situés dans les grandes agglomérations françaises.

Plus spécifiquement, ces quartiers se concentraient majoritairement dans les départements de l'Île-de-France, avec une présence notable en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Bouches-du-Rhône, en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique.

Les quartiers affichant une plus faible diversité sociale se trouvaient principalement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans les autres départements, la répartition des classes de mixité sociale était relativement homogène sur l'ensemble du territoire national. Les départements de l'Est présentaient une diversité sociale intermédiaire, avec très peu de quartiers à diversité sociale élevée.

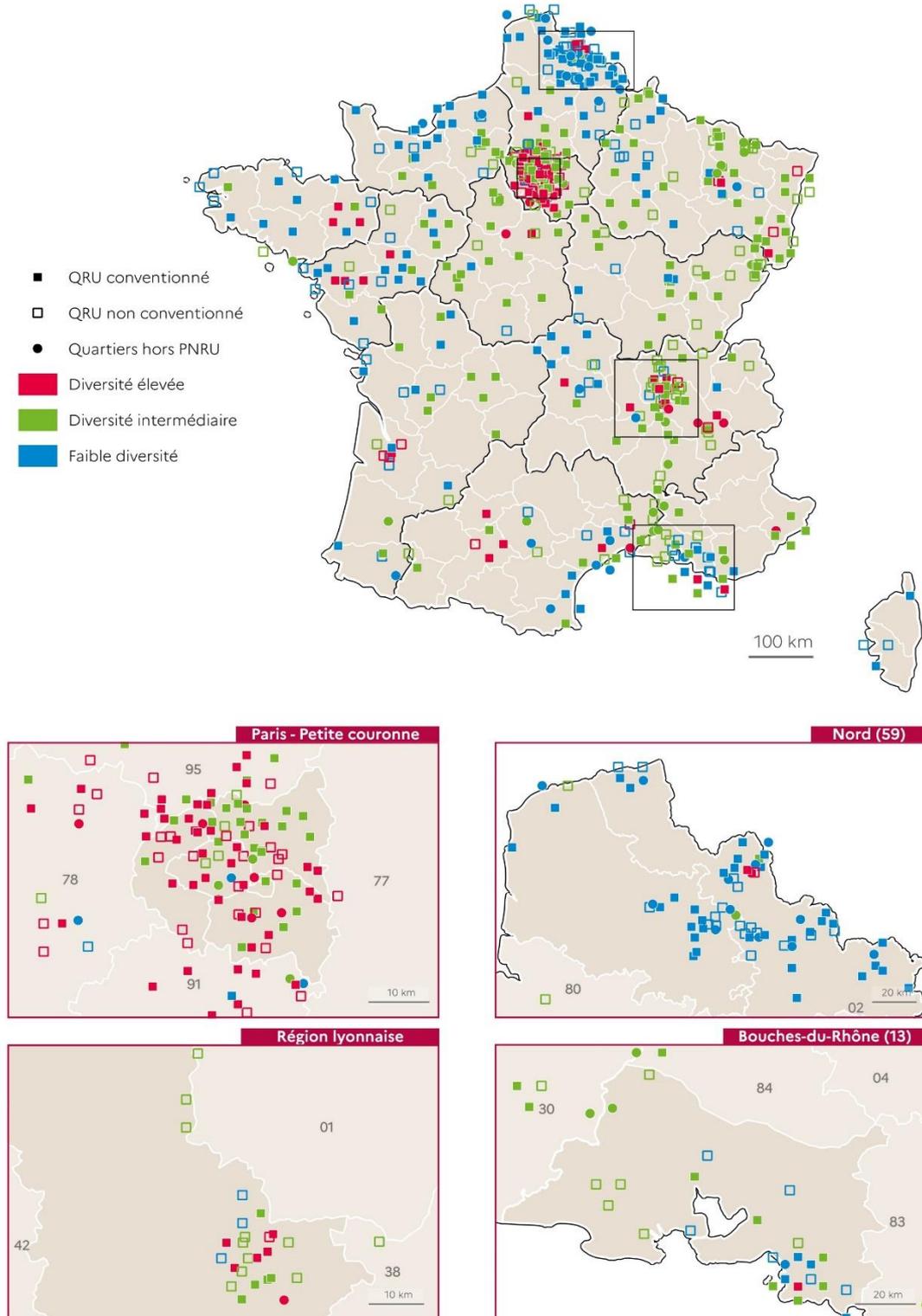
Les QRU conventionnés, QRU non conventionnés et les quartiers hors PNRU, selon le niveau de mixité, ne sont pas identifiables sur les cartes géographiques disponibles. Les zooms territoriaux permettent d'identifier :

- Une différence entre l'est et l'ouest dans les départements de **l'Île-de-France** sur ces zones à forte concentration de quartiers avec :
 - o À l'ouest, les départements du Val-d'Oise, des Yvelines et de l'Essonne, qui regroupent une diversité de quartiers, tant conventionnés que non conventionnés avec une diversité sociale élevée ;
 - o À l'est, la Seine-Saint-Denis et une partie de la Seine-et-Marne, qui se distinguent par une concentration de quartiers conventionnés à diversité sociale intermédiaire ;
- Dans le département du **Nord**, une variété de quartiers conventionnés, non conventionnés et de quartiers non QRU à plus faible diversité est observée ;
- En **région lyonnaise**, les QRU conventionnés à diversité élevée côtoient des QRU non conventionnés à diversité intermédiaire, avec très peu de quartiers non conventionnés ayant un plus faible niveau de diversité.



Carte 1 : Distribution des catégories de mixité sociale selon la catégorie du quartier en 2013

Distribution de la diversité sociale selon la catégorie de quartier en 2013



Source : ONPV 2023, ANCT 12/2023 Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023





En 2019, les quartiers ayant une « diversité sociale élevée » ont augmenté dans la plupart des départements.

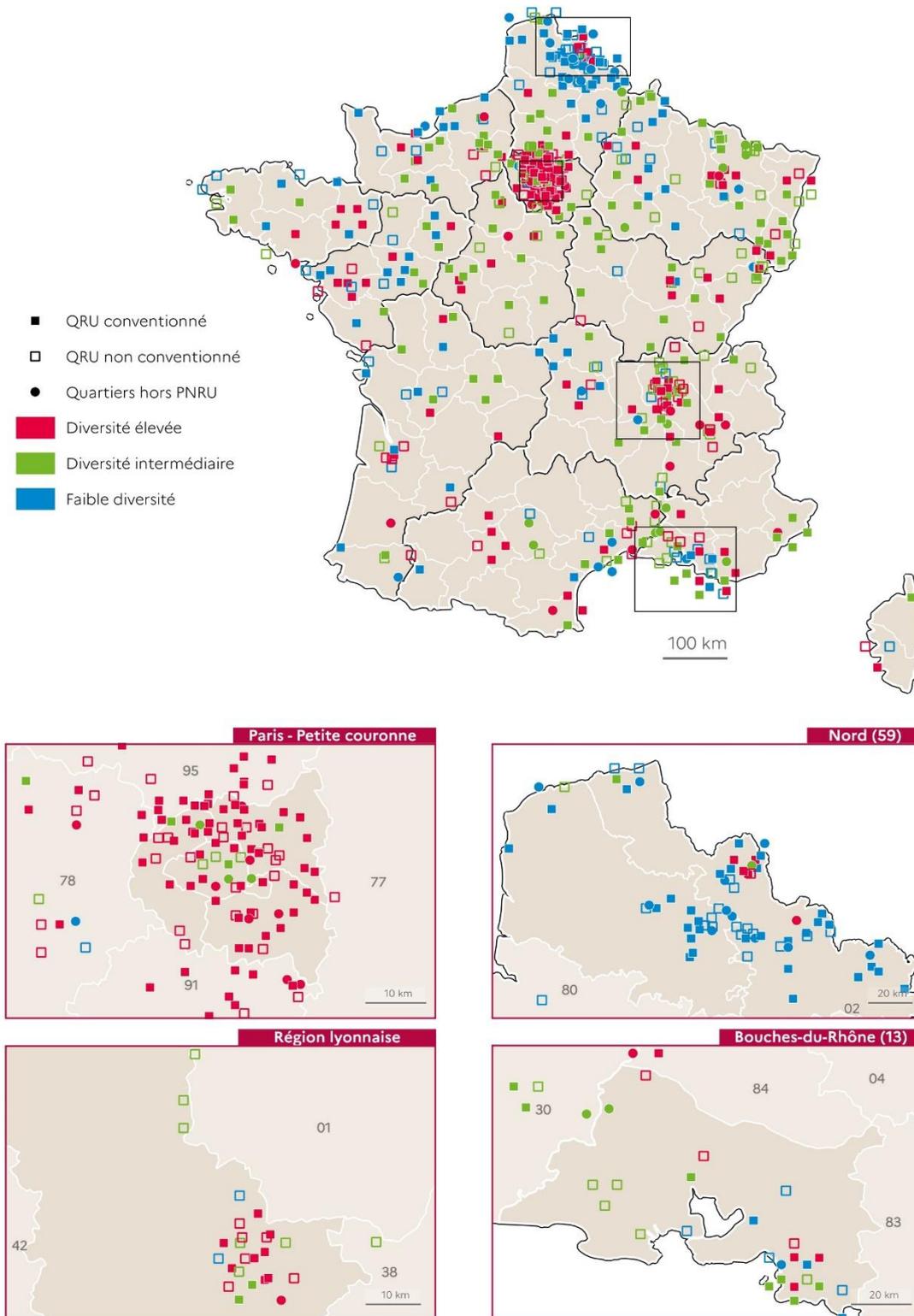
- Dans les quartiers de **l'Est de la France**, une progression de quartiers conventionnés ayant une diversité sociale élevée est notable. Huit quartiers sont devenus plus hétérogènes, s'ajoutant aux deux quartiers de 2013 ;
- Dans les départements de **l'Île-de-France**, la différence Est-Ouest n'existe plus, car les quartiers de Seine-Saint-Denis ne sont plus à diversité intermédiaire mais sont devenus des quartiers à diversité sociale élevée. Un seul quartier sur la liste des quartiers retenus est dans la catégorie intermédiaire, les autres étant classés dans la catégorie présentant le niveau de diversité le plus important. Ces quartiers concernent aussi bien les quartiers conventionnés que les quartiers non conventionnés. Dans la partie Ouest, c'est-à-dire dans le Val-d'Oise et les Yvelines, les changements sont peu visibles ;
- Dans les **Bouches-du-Rhône**, où la diversité sociale s'est nettement accrue, un seul quartier à diversité élevée était recensé en 2013, mais en 2019, leur nombre est passé à six, incluant à la fois des quartiers conventionnés et non conventionnés ;
- Dans le département du **Nord**, une tendance similaire a été observée, avec une diminution des quartiers à faible diversité sociale et une augmentation du nombre de quartiers à diversité sociale élevée. Ces transformations sont particulièrement marquées dans les quartiers conventionnés ;
- Quant à la **région lyonnaise**, le changement est également significatif, avec une augmentation du nombre de quartiers à diversité sociale élevée passant de cinq à huit, tandis que les quartiers classés comme à faible diversité sociale ont diminué, passant de cinq à deux.





Carte 2 : Distribution des catégories de mixité sociale selon la catégorie des quartiers en 2019

Distribution de la diversité sociale selon la catégorie de quartier en 2019



Source : ONPV 2023, ANCT 12/2023 Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

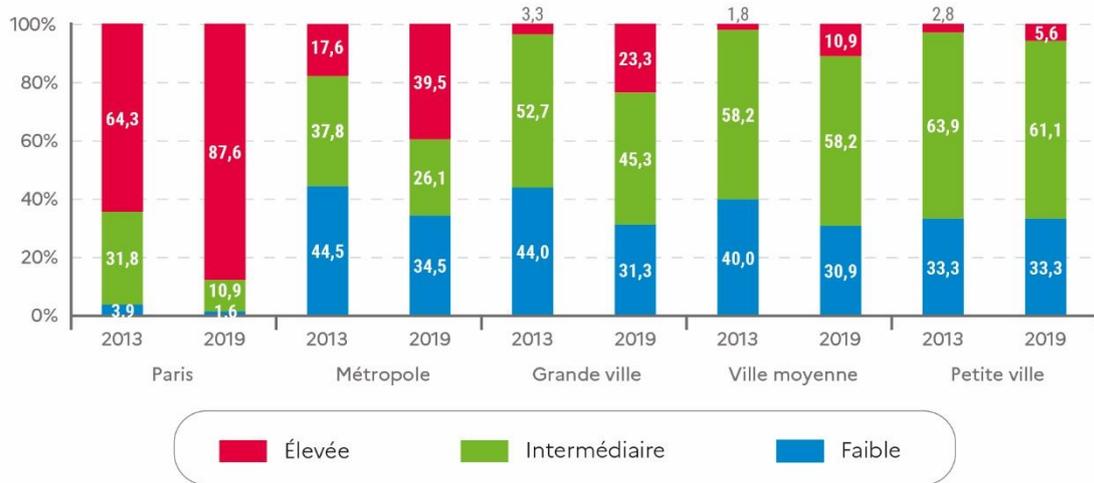




Le **graphique 10** illustre le poids des quartiers à diversité sociale élevée dans les plus grandes zones urbaines (Paris et métropoles). Par ailleurs, il permet d'observer que l'accroissement de la part des quartiers à diversité sociale élevée s'opère quel que soit l'environnement urbain (même si cet accroissement est légèrement moins marqué dans les petites villes).

Graphique 10 : Variation des classes de mixité sociale des quartiers en fonction des tailles d'agglomération

Variation des classes de mixité sociale des quartiers par taille d'agglomération



Note de lecture : À Paris, 64,3 % des quartiers sont à diversité élevée en 2013.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023





Une mixité sociale plus marquée en Ile-de-France que dans les Hauts-de-France

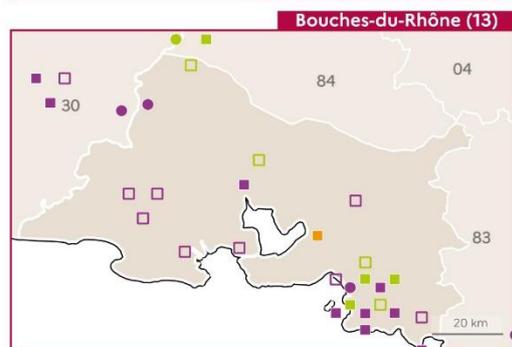
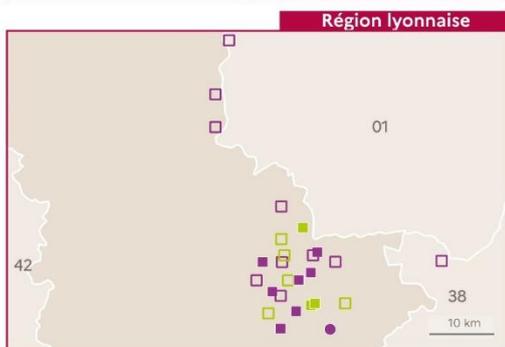
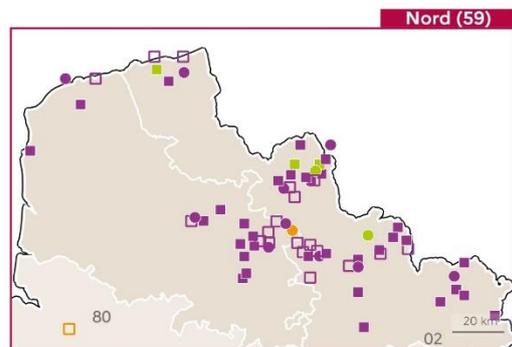
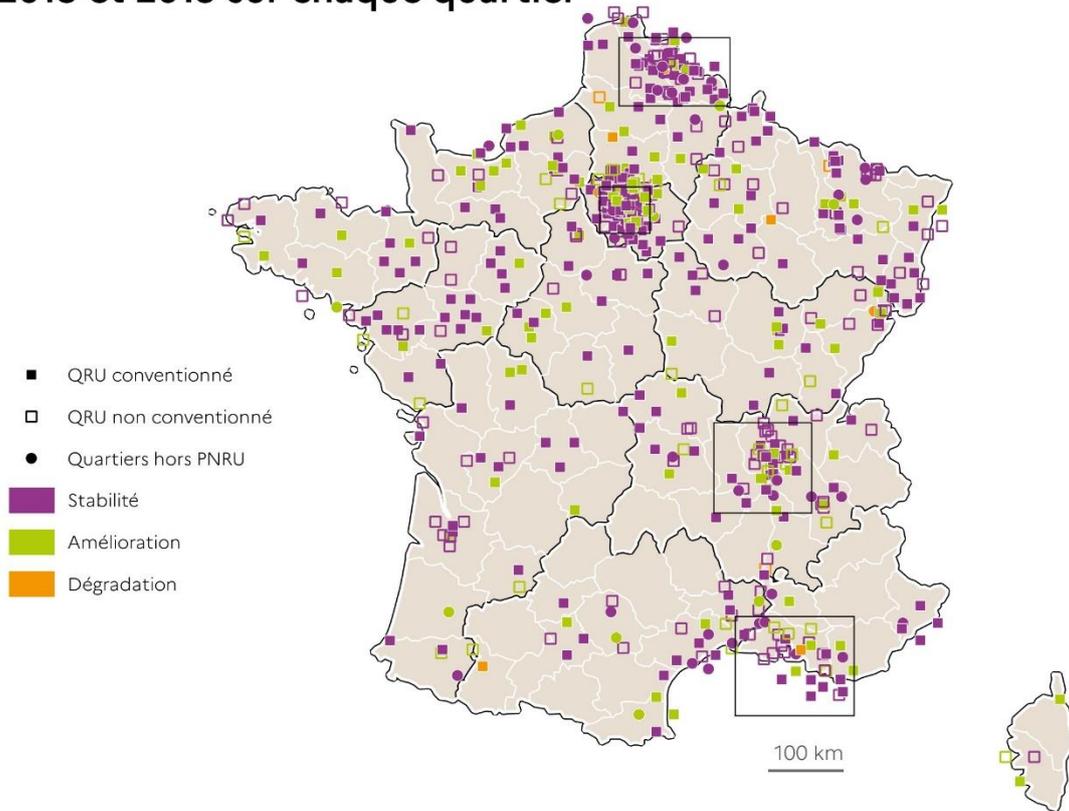
La carte illustrant la trajectoire de chaque quartier indique la répartition spatiale des quartiers où a eu lieu la plus grande variation de mixité sociale.

- Les quartiers des départements situés au nord du bassin parisien, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et dans quelques départements de province, comme ceux de Vienne, sont notamment ceux où la mixité sociale s'est améliorée, c'est-à-dire que ces quartiers sont passés à un état de mixité sociale relativement meilleur en 2019 par rapport à leur état en 2013. La forte concentration de ces quartiers ne permet pas de distinguer les quartiers du QRU de ceux hors PNRU ;
- Dans les départements de **Ile-de-France**, des Hauts-de-France et des Bouches-du-Rhône, la plupart des quartiers sont concentrés et ont très peu évolué. Cette carte apporte moins de détails sur la localisation des trajectoires distinctes de mixité sociale des quartiers rénovés et ceux non rénovés. Deux zones de forte concentration de trajectoires distinctes de mixité se dégagent : l'Ile-de-France et les Hauts-de-France. Dans le bassin parisien, par exemple, les quartiers sont restés à diversité sociale élevée. Ces quartiers sont précisément situés dans les Yvelines, le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine et dans l'Essonne. Leur proximité ne permet pas de distinguer les QRU et les hors PNRU parmi les quartiers qui suivent cette trajectoire ;
- Dans les **Hauts-de-France**, les quartiers sont demeurés à faible diversité sociale. Cette réalité est particulièrement observable dans le département du Nord, où environ 30 quartiers ont conservé leur position, ainsi que dans le Pas-de-Calais. Parmi ces quartiers, on trouve aussi bien des zones conventionnées que non conventionnées ;
- Au-delà, c'est dans le département du **Rhône** que se trouve le plus de quartiers restés plus mixtes (8 quartiers), ensuite vient l'Isère avec 4 quartiers.





Évolution de la diversité sociale entre 2013 et 2019 sur chaque quartier

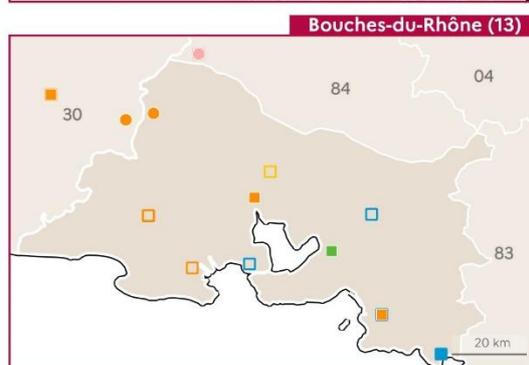
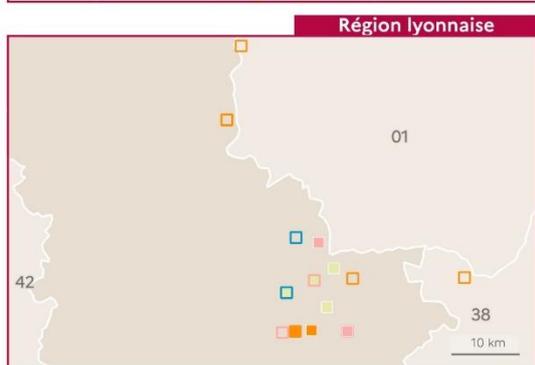
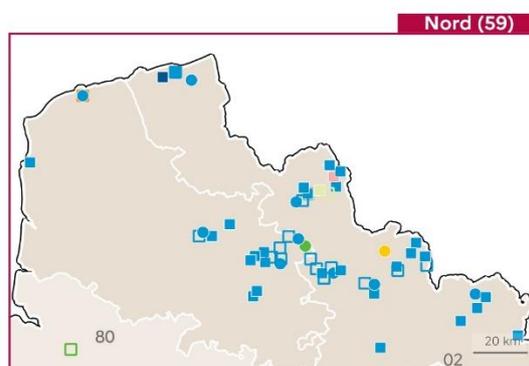
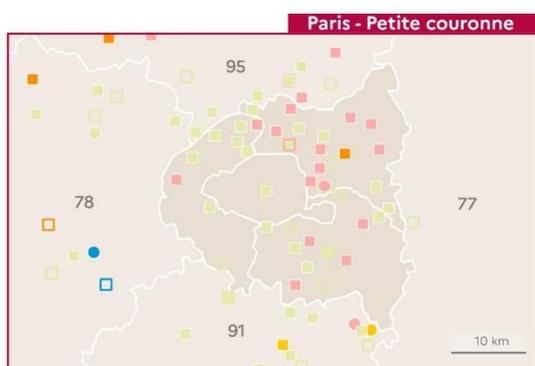
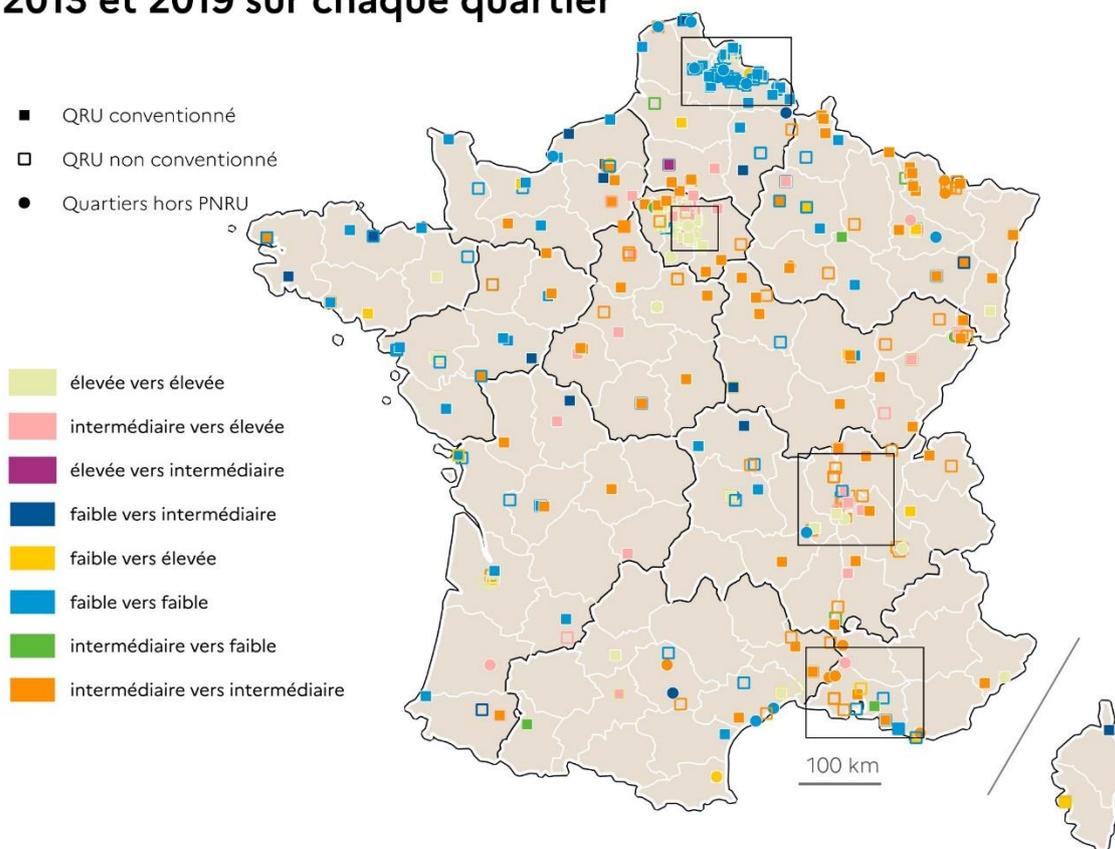


Source : ONPV 2023, ANCT 12/2023 Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023





Évolution de la diversité sociale entre 2013 et 2019 sur chaque quartier



Source : ONPV 2023, ANCT 12/2023 Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023





Annexes

Encadré 3 : construction, description et dynamique des trajectoires des classes de mixité sociale

A- Construction des classes de mixité sociale dans les quartiers

Pour construire une typologie de mixité sociale des quartiers, une analyse en composantes principales (ACP) a d'abord été réalisée, permettant de synthétiser l'entropie des immigrés, des étrangers et du niveau de diplôme en deux nouvelles variables ou composantes principales. Dans une seconde étape, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de les regrouper en classes de mixité sociale à partir de leur position par rapport à ces deux nouvelles variables. La première variable synthétique est principalement influencée par le niveau d'éducation et décrit donc la pluralité éducative d'un quartier. La seconde est corrélée à l'entropie des immigrés par rapport aux non immigrés et à celle des étrangers par rapport aux personnes de nationalité française. Elle saisit la diversité ethnique et l'origine variée des habitants. Un score élevé de la première composante principale indique une ségrégation accrue en termes de niveau d'éducation, tandis que des valeurs plus faibles suggèrent une plus grande diversité éducative dans le quartier. Un score faible de la seconde variable indique une grande diversité ethnique et d'origines parmi les habitants du quartier. À l'inverse, un score élevé suggère que les habitants se regroupent selon leur nationalité et leur origine, indiquant une ségrégation croissante.

Une difficulté dans ce type d'analyse est la stabilité des classes au fil du temps. Un ACP réalisé pour chaque période conduit à des classes différentes, car la qualité de la représentation des variables et la position des variables sur les axes factoriels sont légèrement modifiées. Pour assurer la constance des typologies, comme dans l'étude de *Avouac et Harari-Kermadec (2021)* sur la mixité sociale dans l'enseignement supérieur, les nouvelles variables synthétiques construites en 2013 ont été fixées - l'ACP est réalisée une seule fois - et les entropies des trois variables de mixité sociale de 2019 ont été projetées sur les axes principaux de 2013. Cette méthode permet d'attribuer à chaque quartier en 2019 le groupe de mixité sociale le plus proche parmi ceux définis en 2013.

B- Les classes de mixité sociale

La méthode du Coude a été utilisée pour déterminer le nombre optimal de classes de mixité sociale. Cette méthode, souvent utilisée en statistique, consiste à identifier un nombre de catégories qui capture l'essentiel des informations sans être excessif. Dans cette étude, trois catégories distinctes de mixité sociale ont été définies, basées sur leur positionnement spécifique au sein des axes factoriels constitué par les variables synthétiques de la diversité ethnique et l'origine et celle de la diversité éducative. Au lieu de représenter la position de chacun des 610 quartiers étudiés, les barycentres, ou points moyens, des catégories de quartiers ont été projetés sur ces axes factoriels en 2013 et 2019. La dénomination de ces catégories a été établie en fonction des valeurs prises sur chaque axe factoriel.

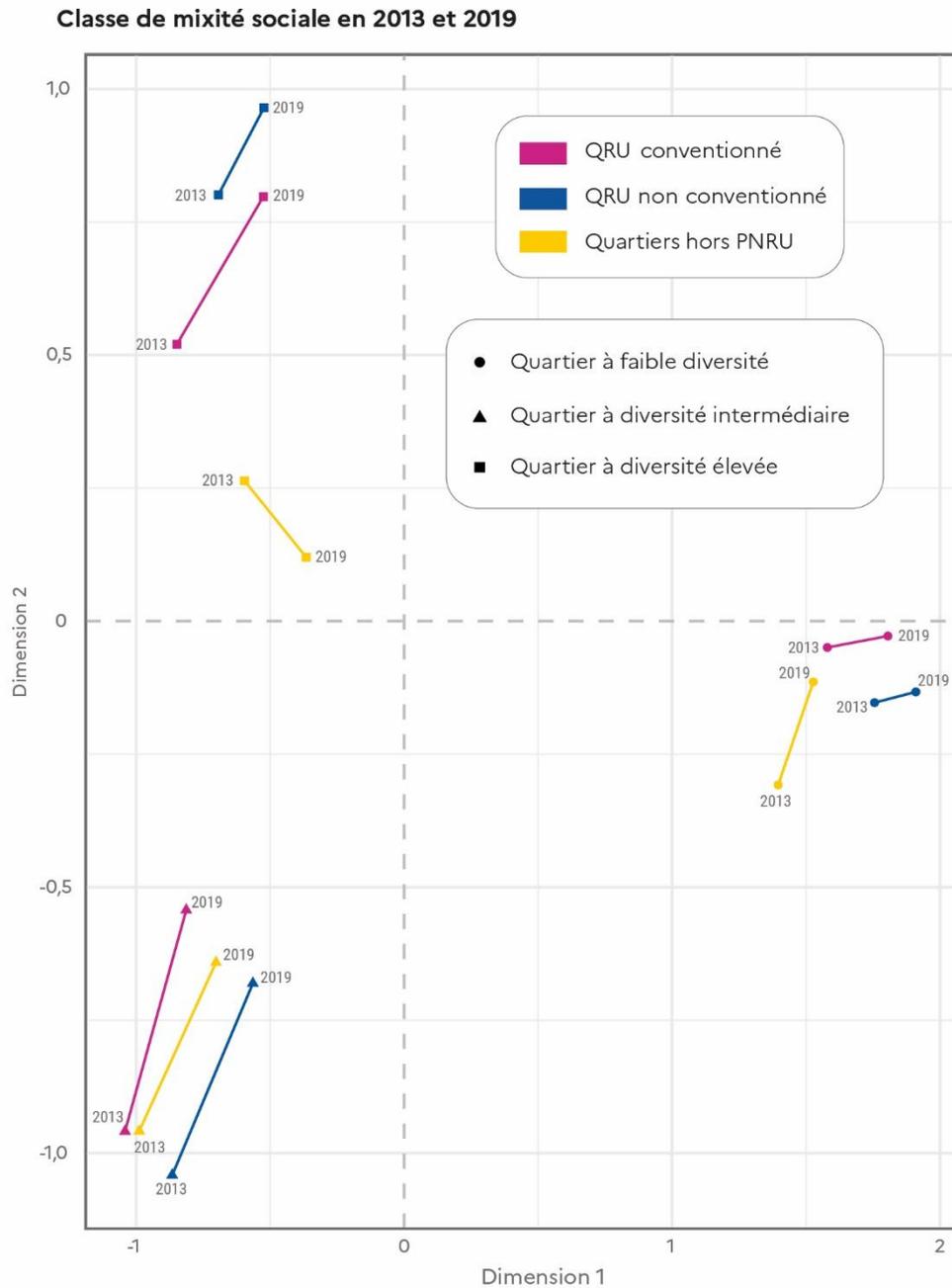
Le graphique A présente les trois classes de mixité sociale identifiées suivantes :

- Quartier à faible diversité sociale
- Quartier à diversité sociale intermédiaire
- Quartier à diversité sociale élevée





Graphique A : les degrés de diversité sociale par catégorie de quartier en 2013 et 2019



Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 •
Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

Note de lecture : Les points sur le graphique symbolisent les barycentres des catégories de quartiers, reflétant leur position moyenne sur les axes de la diversité éducative ainsi que sur ceux de la diversité ethnique et de l'origine.





Sur le graphique B sont représentés les valeurs de l'indice de Theil pour chaque caractéristique selon les différentes classes de mixité sociale.

Les quartiers définis à 'faible diversité sociale' se distinguent par une mixité culturelle et ethnique limitée, les valeurs de l'indice de Theil y sont les plus élevés. Ces zones résidentielles présentent une séparation notable entre les populations étrangères et françaises, ainsi qu'entre les immigrés et les non-immigrés. La présence de ces différents groupes y est soit très faible, soit disproportionnée, ce qui indique une faible diversité de nationalités ou d'origines. Sur le plan éducatif, ces quartiers révèlent une diversité modérée. Cela est illustré par un indice de Theil de 0,9913, une valeur intermédiaire par rapport aux autres catégories de mixité, d'où sa qualification de 'modérée'. Les résidents ayant un niveau d'éducation inférieur au baccalauréat ne sont pas entièrement isolés des personnes plus diplômées, suggérant une certaine mixité éducative, bien que celle-ci ne soit pas particulièrement prononcée.

Les quartiers catégorisés à 'diversité sociale intermédiaire' se caractérisent par une mixité culturelle modérée, avec des valeurs de l'indice de Theil intermédiaires par rapport aux autres classes de ségrégation. Ils accueillent une diversité raisonnable de populations en termes de nationalités et de statuts migratoires, sans dominance marquée d'un groupe sur un autre. Toutefois, ces quartiers se distinguent par un faible niveau de diversité éducative car le niveau de l'indice de ségrégation (0,9916) y est élevé. La majorité des résidents partagent des niveaux d'éducation similaires, souvent inférieurs au baccalauréat, ce qui témoigne d'une homogénéité éducative avec une représentation limitée de diplômés supérieurs.

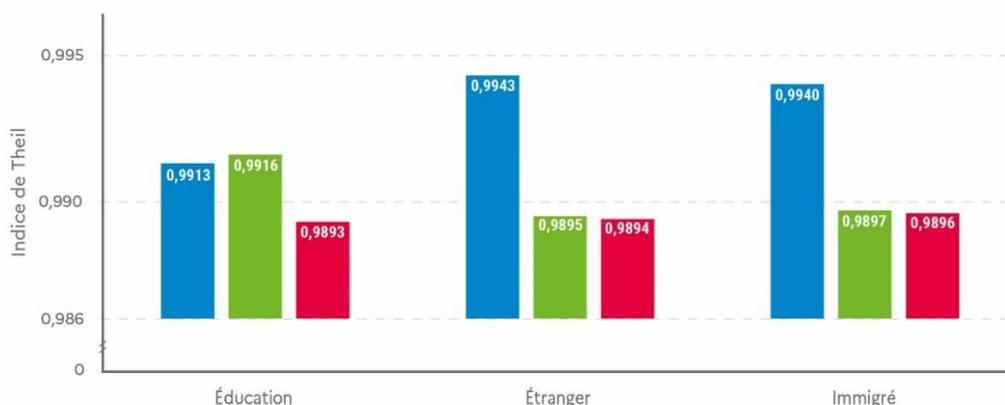
Les quartiers qualifiés de 'diversité sociale élevée' se caractérisent par une hétérogénéité marquée tant sur le plan culturel qu'éducatif. Ils présentent des indices de ségrégation plus faibles que les autres classes de mixité. Ils ont une mixité culturelle significative, avec une cohabitation et une interaction notables entre des individus de diverses nationalités, origines ethniques ou statuts migratoires. Sur le plan éducatif, ces quartiers offrent une diversité élevée, abritant des résidents avec un large éventail de niveaux d'éducation, allant de l'absence de diplôme à des qualifications supérieures. Cette diversité éducative se manifeste par la coexistence et l'interaction de personnes hautement qualifiées et éduquées avec celles ayant des parcours éducatifs moins formels.

En termes d'évolution des classes de mixité sociale entre 2013 et 2019, il est important de noter que toutes les variables n'ont pas contribué de la même manière. Les indicateurs de Theil, notamment la proportion d'étrangers et celui du niveau de diplôme, ont connu la plus grande diminution dans l'ensemble des quartiers, avec une baisse respective de 5 % et 4 %. Ainsi, l'impact de l'augmentation de la population étrangère dans les quartiers sur l'amélioration de la mixité sociale est limité. Plus précisément, il apparaît que cette augmentation est aussi associée à la croissance du nombre de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur dans le quartier.



Graphique B : indice de Theil de chaque variable par classe de mixité sociale en 2013

Indice de Theil de chaque variable par classe de mixité sociale, en 2013



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'indice de Theil évalue la ségrégation de l'ensemble des groupes sociaux de manière conjointe.

Note de lecture : En 2013, les quartiers à diversité sociale intermédiaire avaient un indice de Theil de 0,9916, tandis que les quartiers à diversité sociale élevée avaient un indice de 0,9893.

- Quartier à faible diversité
- Quartier à diversité intermédiaire
- Quartier à diversité élevée

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

C- Les types de variation de la mixité sociale

Au fil du temps, les quartiers urbains peuvent connaître des transitions entre différentes classes de mixité sociale. Cette dynamique se manifeste sous trois formes distinctes. Premièrement, la mixité peut s'améliorer, témoignant d'une augmentation de la diversité culturelle et éducative par rapport à l'année de référence 2013. Deuxièmement, certains quartiers maintiennent une stabilité dans leur composition sociale et éducative. Troisièmement, dans d'autres quartiers, une détérioration de la situation sociale peut être visible. Les trajectoires spécifiques reflétant ces trois états - amélioration, stabilité et dégradation - sont détaillées dans le tableau suivant, en fonction des catégories de mixité définies.

Tableau A : Dynamique de la mixité sociale de 2013 à 2019

Dynamique de la mixité	Trajectoire de 2013 à 2019
amélioration	faible diversité sociale vers diversité sociale élevée
	diversité sociale intermédiaire vers diversité sociale élevée
	faible diversité sociale vers diversité sociale intermédiaire
stabilité	maintien des quartiers à diversité sociale élevée
	maintien des quartiers à diversité sociale intermédiaire
	maintien des quartiers à faible diversité sociale
dégradation	diversité sociale intermédiaire vers faible diversité sociale
	diversité sociale élevée vers faible diversité sociale
	diversité sociale élevée vers diversité sociale intermédiaire



Bibliographie

Acs, M., Veal, D., Boisseuil, C., Moreau, É., Roger, S. (Atelier parisien d'urbanisme). "Mixité sociale et ségrégation dans la métropole du Grand Paris : état des lieux et tendances sur 15 ans." Insee Analyses Ile-de-France n° 165, février 2023.

Avouac, R., & Harari-Kermadec, H. (2021). French Universities-A Melting Pot or a Hotbed of Social Segregation? A Measure of Polarisation within the French University System (2007-2015). *Economics & Statistics/Economie & Statistique*.

Botton H., Cusset P.-Y., Dherbécourt C., George A., Quelle évolution de la ségrégation résidentielle en France ? », *France Stratégie*, La note d'analyse no 92, juin 2020.

Charles, C. Z., Dinwiddie, G., & Massey, D. S. (2004). The continuing consequences of segregation: Family stress and college academic performance. *Social Science Quarterly*, 85(5), 1353-1373.

Charlot, S., Hilal, M., & Schmitt, B. (2009). La périurbanisation renforce-t-elle la ségrégation résidentielle urbaine en France?. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, (2009/1), 29-44.

Givord P., Guillermin M., Monso O. et al., 2016, « Comment mesurer la ségrégation dans le système éducatif ? Une étude de la composition sociale des collèves français », *Éducation & formations*, no 91, p. 21-51

Gobillon, L., & Selod, H. (2007). The effect of segregation and spatial mismatch on unemployment : evidence from France.

Duguet, E., L'Horty, Y. and Sari, F. (2008) Sortir du chômage en Île-de-France : disparités territoriales, spatial mismatch et ségrégation résidentielle. Working Paper No. 97-1, Centre d'Etudes de l'Emploi, Noisy-le-Grand.

Epstein, R. (2012). ANRU : mission accomplie ?. In *A quoi sert la rénovation urbaine ?* (pp. 51-97). Presses Universitaires de France.

Erb, L. A. (2018). Disciplines du diplôme de master et insertion professionnelle selon le genre. *Éducation & formations*, 3(98), 85-111.

Kerivel, A., James, S. "Les enjeux de la mixité sociale en France ", Injep, mars 2019.

Lee, W. C., Guillot-Wright, S., & Raimor, B. G. (2021). Assessing How Level of Segregation Affects Social Determinants of Health of African Americans in US 500 Cities. *International Journal of Community Well-Being*, 1-15.

Pan Ké Shon, J. L. (2009). Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles : L'apport des mobilités résidentielles. *Revue française de sociologie*, 50(3), 451-487.

Préteceille, E. (2009). La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? *Revue française de sociologie*, 50(3), 489-519.

Róbert, P. (2010). The influence of educational segregation on educational achievement (pp. 13-40). Springer Netherlands.



ÉVALUATION

Effet du programme national de rénovation urbaine sur la variation de la mixité sociale dans les quartiers

Avril 2024

